

Le Bureau de Renseignements de la Croix-Rouge Néerlandaise
pendant les années 1939 jusqu'à 1947 inclusivement

Introduction

Les premiers travaux du Bureau de Renseignements de la Croix-Rouge Néerlandaise qui ont été exécutés pendant la première guerre mondiale avec beaucoup de dévouement - les Pays-Bas étant neutres - furent suivis d'une vingtaine d'années relativement tranquilles.

De nouvelles menaces d'une guerre donnaient lieu à faire des préparatifs afin de pouvoir reprendre, au besoin, la tâche de guerre. Ces préparatifs restaient restreints, comment pourrait-il en être autrement, car on ne saurait présager quelles seraient les occupations devant lesquelles on se verrait placé à l'avenir.

La mobilisation, la guerre et la période après ont imposé depuis septembre 1939 une tâche si grande, si multicolore et agitée qu'il ne sera pas facile d'en refléter complètement l'usage. Ajoutez à cela que, par suite du bombardement du 3 mars 1945, qui a détruit tout un quartier de la Haye, y compris les archives et les immeubles du Bureau de Renseignements de la Croix-Rouge, on n'a gardé presque rien des travaux réalisés avant et pendant la guerre. C'est ce qui a rendu impossible de consulter les archives du temps de guerre pour la rédaction d'un rapport. Il fallut s'y prendre d'une façon différente pour fixer le souvenir du moins des travaux les plus importants de ce temps-là. On recueillit et adapta de vieilles publications avec l'aide des collaborateurs du temps de guerre qui y ont prêté avec bienveillance leur concours. Cependant il était pratiquement impossible de mettre la main sur les matériaux statistiques de ladite période. C'est pourquoi il manque à l'ensemble une partie importante, mais, cédant à la force, il faut s'y résigner.

Le travail n'est toujours pas terminé. Le problème d'après-guerre des personnes décédées et disparues, tant en Europe qu'en Extrême-Orient, comprend encore une matière étendue et compliquée. De plus les archives renferment toujours quelques matériaux qui, une fois refondus, comporteront, paraît-il, des données précieuses aux historiens. Une pareille refonte prendra certainement beaucoup de temps.

Activités en temps
de guerre

I. Concernant les militaires néerlandais

a) Pendant les mois de septembre 1939 jusqu'au mois d'avril 1940, lorsque les Pays-Bas n'étaient pas encore en guerre, on a fait au profit de l'armée mobilisée l'enregistrement des militaires malades et décédés.

b) On a rassemblé pendant les jours de guerre au mois de mai 1940 et immédiatement après, toutes les données concernant des militaires blessés, malades et tués et on les a communiqués aux proches parents. Le cours des opérations de guerre et le fait, que beaucoup de soldats morts ne portaient pas leurs plaques d'identité, influaient beaucoup la manière dont ces renseignements pouvaient être donnés.

On a pris soin des objets de succession et des propriétés laissées par les militaires. Les tombes de tous les morts ont été enregistrées. On tâchait, tant que possible, d'identifier les morts enterrés dont on ignorait les noms.

Cela donnait d'autant plus de difficultés puisqu'un grand nombre de militaires s'étaient évadés à travers la Belgique et la France vers l'Angleterre. On soignait la correspondance avec les militaires néerlandais demeurant à l'étranger; pour cela 100.000 formules de correspondance passaient en moyenne annuelle par le bureau. L'occupation avait défendu tout contact avec les Indes-Néerlandaises. Néanmoins il arrivait toujours de là-bas en 1941, sur une vaste échelle, des nouvelles par l'intermédiaire du C.I.C.R. L'occupation des Indes-Néerlandaises par les Japonais mit fin à ces communications.

On traitait également, à mesure de leurs arrivées, les données sur les militaires néerlandais devenus prisonniers de guerre de l'armée Japonaise. De la part des Japonais on n'a jamais reçu de nouvelles des morts tombés dans les combats en 1941/42.

Les listes, comportant les noms des prisonniers de guerre et de ceux morts en prison, reçues de la part des Japonais, étaient toujours sommaires, arrivaient avec un retard de souvent plus d'une année et ne répondaient pas du tout aux exigences de la Convention. A cause de cela il était très difficile de renseigner les parents, parce que l'établissement de l'identité de ceux, dont on citait les noms, rencontrait beaucoup d'inconvénients. En outre il y figurait beaucoup de fautes de copiste et de transmission. Exception faite pour un seul de tous les cas, où l'on avait tâché d'avoir de plus amples renseignements du Japon par l'intermédiaire du C.I.C.R., les démarches faites restaient vaines.

Pendant toute la guerre le Bureau a envoyé des paquets contenant des vivres, de la lecture, des vêtements et d'autres articles nécessaires, aux militaires néerlandais, conduits en Allemagne comme prisonnier de guerre.

Le nombre des prisonniers de guerre qui n'étaient que très restreint au début, monta en 1942 jusqu'à environ 2000 par le réenlèvement des officiers de carrière et en 1943 à 10.000 par l'enlèvement d'officiers de réserve, de sous-officiers et de soldats. De tous on a fait et entretenu l'enregistrement. Des colis secourables ont été expédiés également à des civils internés et à des otages, de même qu'à des militaires étrangers, prisonniers de guerre entre les mains des Allemands. En tout 3/4 à 1 million de paquets ont été expédiés.

II. Concernant les civils néerlandais

- a) Après que les Pays-Bas avaient été mêlés au conflit au mois de mai 1940 et que s'offrait la possibilité de prendre contact avec des parents résidant dans les pays alliés, le bureau y a prêté immédiatement son concours par moyen de formules de correspondance. Ces formules-ci devraient être envoyées par l'intermédiaire de la Croix-Rouge allemande à Berlin. Toutes les formules furent contrôlées et inscrites avant qu'elles fussent réexpédiées. La période qu'elles mirent à retourner au Bureau était toujours assez longue. Si le cas se présentait

favorable, la réponse arrivait dans les 3 à 4 mois, mais ne retournait souvent aussi qu'après un an ou même plus tard. Le nombre des formules expédiées de la Hollande s'élevait à environ $\frac{1}{2}$ million, dont un tiers a été reçu de retour. Les formules de provenance étrangère n'ont pas été inscrites. Selon estimation environ 4 million en passèrent par le Bureau.

- b) Très élevé était le nombre de demandes de renseignements après des réfugiés néerlandais, des ressortissants néerlandais résidant à l'étranger et de ceux à bord des navires, qui ne pouvaient plus entretenir aucun contact avec leurs parents. Le problème des réfugiés amenait un travail, qui avait des surcroûts immédiatement après les jours de guerre au mois de mai 1940 et en automne 1944 après la bataille d'Arnhem. Au cours de cette dernière année il s'est présenté que 26.000 demandes de renseignements furent soignées pendant un mois.

La Croix Rouge allemande prêtait d'abord son concours à la manipulation des demandes concernant les prisonniers et les ouvriers déportés en Allemagne. Dans la deuxième moitié de la guerre il n'en était plus question.

Suspension temporaire des activités par suite d'agissements des occupants

Lorsqu'en automne 1944 le secrétaire-général de la Croix Rouge néerlandaise fut relevé de ses fonctions et que les autorités d'occupation allemande nommèrent un secrétaire-général collaborationniste, tout le personnel de la Croix Rouge, aussi celui du Bureau de Renseignements donna sa démission.

Reconstruction après la Libération

Le 5 mai 1945 on ne retrouve qu'un pauvre restant du Bureau de Renseignements tel qu'il avait existé en temps de guerre. Comme nous venons de le dire ci-dessus, la plupart des matériaux, des archives et des immeubles du Bureau avaient été détruits par le bombardement du 3 mars 1945.

Pendant et après les jours de la Libération, lorsqu'il était pratiquement impossible de rien obtenir, il fallait réorganiser complètement le bureau. Ce ne fut le 1er juin suivant qu'on reçut la disposition de localités convenables, tandis qu'une partie restreinte de l'ancien personnel, qui voulait (ou pouvait) revenir, devait continuellement être complétée par de nouveaux collaborateurs. La plus grande difficulté était le manque continu de chefs capables. Comme héritage de la période où les travaux avaient été suspendus, comme suite de la nomination sus-mentionnée d'un secrétaire-général collaborationniste, on trouvait un courrier non dépouillé de plus de 25.000 pièces, de sorte qu'il fallait rattraper immédiatement un arriéré et vu que la poste recommença à fonctionner bientôt, tandis que la réorganisation du bureau n'avancait que très lentement, on comprendra que ledit arriéré ne faisait qu'augmenter au lieu de diminuer. De plus, y avait il une grande pénurie de papier et les délais de livraison des imprimés se comptaient par plusieurs semaines,

parce que les imprimeurs ne disposaient ni d'électricité ni de gaz. Il fallait donc improviser de toutes manières dans l'espoir que ces improvisations pourraient être remplacées successivement par une organisation meilleure. Ce n'était qu'après 7 semaines que les premiers imprimés parurent et dans des dimensions qui ne suffirent qu'à des exigences les plus modestes, tandis que plus d'une fois on a dû interrompre le classement par fiches de données, la pénurie de carton rendant impossible de compléter à temps.

Et alors l'approvisionnement en meubles donnait de grandes difficultés et plus d'une fois il fallait arrêter l'embauchage d'employés, parce qu'on ne disposait ni de tables ni de chaises pour les faire travailler.

Quant aux matériaux d'archives, ils n'étaient point obtenables au début. Une vaste pièce fonctionnait comme archives, toutes les pièces étaient entassées par terre et on avait la plus grande peine pour que le tout ne s'embrouillât. Vu les larges quantités dont on avait toujours besoin, il n'était pas non plus possible d'en emprunter à d'autres instances. A mi-juin 1945 eut lieu la première prise en charge d'un autre bureau s'occupant entièrement ou partiellement des mêmes travaux. C'est que pendant les jours avant et après la Libération beaucoup d'autres bureaux avaient été fondés, de sorte qu'il régnait dans ce domaine une confusion presque chaotique.

Successivement plus de 10 autres bureaux ont été pris en charge en 1945 et en 1946 et ce ne fut qu'au début de 1947 que la centralisation complète des travaux d'information et de recherche était devenu un fait dans le Bureau de Renseignements.

Il se présenta au commencement une difficulté spéciale par le manque complet de matériaux de documentation, joint à l'absence presque entier de possibilités de procéder à la recherche des personnes disparues. La situation en Europe-Centrale était telle que personne ne savait à qui s'adresser. De plus il n'y avait aucune communication postale. Aussi en dressant les projets ne pouvait-on pas tenir compte des possibilités qui devraient se présenter plus tard sous un aspect inconnu. Pas moins troublant n'était la juxtaposition de plusieurs bureaux qui travaillaient chacun pour soi-même. Par cela chacun des bureaux était et restait privé du total des données, tant des personnes disparues que de la documentation.

Comme il arrivait des dizaines de milliers de demandes de renseignements après des personnes disparues, chaque homme disparu ne pouvait être qu'un nom ou qu'un numéro et il était absolument impossible de traiter les cas séparément, comme on le fait à présent. Dans ce cas, l'étendue du bureau aurait dû être beaucoup plus grande.

Lorsque la possibilité se présenta de pouvoir faire des recherches - ce qui eut lieu en août 1945 - un personnel insuffisamment expérimenté devait faire à la chaîne des formules de demandes.

Ce qui était très ennuyeux, c'est que le public faisait beaucoup de demandes, mais le plus souvent ne portait presque

jamais à nos connaissances le retour des gens cherchés ou le fait d'avoir eu de leurs nouvelles. Par l'application d'un système de cartes de réponse aux demandeurs, on a tâché d'y subvenir, du moins partiellement.

L'expédition des demandes de recherches offrit une nouvelle difficulté par la très mauvaise communication postale en Europe-Centrale. Il arriva plus d'une fois que les dites formules n'atteignaient jamais leur destination; parfois elles retournèrent d'une manière très étrange de toutes les parties des Pays-Bas au Bureau. Résultat: nouvelle besogne et toujours de l'incertitude. Même au milieu de l'année 1947 la communication postale avec les pays occupés de l'Europe-Centrale demandait toujours des semaines.

Ce ne fut qu'après plusieurs mois qu'on constata que diverses instances d'autorités gouvernementales désiraient qu'on se conforme à leurs réglementations. On tâchait d'y subvenir tant que possible, mais il en résultait parfois autant de modifications dans l'organisation du travail.

La capitulation inattendue du Japon en août 1945 nécessita une réorganisation interne, tandis qu'un grand surcroît de travail se présenta justement dans la période débordée d'affaires qui culmina dans un nombre de plus de 27.000 pièces postales arrivées en une semaine.

Les données par rapport aux Indes-Néerlandaises avaient été perdues pendant la guerre et il était de toute nécessité de les reconstruire tant que possible et au plus vite. A l'aide des dizaines de milliers de demandeurs qui remplissaient eux-mêmes les fiches en doubles, dont un exemplaire muni de nouvelles de famille fut envoyé aux Indes, pendant que les deuxièmes exemplaires furent classés dans un fichier, on effectua qu'après un peu plus d'un mois le bureau disposait de nouveau d'environ 100.000 fiches avec des données personnelles et qu'en même temps un envoi en masse de nouvelles de parents aux Indes était prêt, même avant que la possibilité de l'expédition par la voie de mer en fût réalisable. C'était la R.A.F. qui en assurait le transport à partir de l'Angleterre.

Après cela un grand nombre de personnes étaient occupées par les renseignements souvent en masse, arrivant des Indes, des personnes libérées et décédées.

En attendant, le 12 septembre 1945 le Bureau de Renseignements fut désigné comme Bureau National de Recherches, ce qui voulait dire que les instances alliées de recherches en Allemagne devraient s'adresser à ce Bureau exclusivement et n'accepteraient que seul de ce Bureau toutes demandes de recherche. D'abord l'organisation ne fonctionnait pas bien, parce que d'autres instances continuaient à faire des recherches. Après quelque temps on atteignait de meilleurs résultats.

Ensuite il était nécessaire d'adapter en partie les données des bureaux pris en charge, dans nos propres fichiers, le reste pouvant continuer de fonctionner comme archives de recherches.

Parmi les problèmes courants il y avait toujours la question du personnel qui exigea beaucoup de temps. Malgré qu'on eut disposition que de façon très restreinte de matériaux et de personnel, on a eu l'occasion dès le début de 1946 de prendre en mains la réorganisation des archives et l'établissement de dossiers de personnes.

Le nombre énorme de pièces joint à l'arrière continuait nécessitait de prendre des mesures spéciales pour contrôler la circulation des pièces. En avril 1946 on a conféré les demandes de recherche de sujets néerlandais en exécution chez le Central Tracing Bureau (UNRRA) avec celles dont on s'occupa au Bureau de Renseignements.

On reçut des centaines de milliers de fiches de personnes déplacées (DP) rapatriées, qui devaient être enregistrées par ordre alphabétique.

On dressa également l'enregistrement des documents arrivés. Pendant les premiers mois après la Libération on avait toujours manqué de personnel et de temps nécessaires pour pouvoir encore s'occuper de l'organisation d'un tel système, une fois le travail urgent terminé.

En outre un tel enregistrement avait l'inconvénient de rester incomplet, tant qu'on n'eut pas la disposition entière de tout ce qui se trouvait toujours dispersé chez les différents bureaux en Hollande. Les nouvelles nous parvenant de l'étranger étaient souvent incomplètes et sujets de beaucoup d'erreurs.

Ce n'était qu'après avoir complété la centralisation sus-mentionnée, qu'on pouvait avoir un aperçu complet de toutes les catégories de personnes cherchées et que chaque catégorie pouvait être traitée de façon appropriée, tandis qu'auparavant le seul et même système fut adapté à tous les cas.

Résumé des travaux exécutés après la Libération

Toutes les personnes déplacées (D.P.) rentrées en Hollande ont été enregistrées (env. 400.000)

Le nombre total des demandes, y compris celles des bureaux pris successivement en charge, faisant également des travaux de recherche et de renseignement, se chiffre par 385.000.

On envoya à l'étranger environ 150.000 demandes de recherche. Finalement plus de la moitié en fut résolue par la refonte des documents reçus sur les demandes. Presque la moitié des réponses reçues étaient négatives. Dans plusieurs cas la réponse sur une demande envoyée mettait plus de deux ans à revenir.

Les fichiers collectifs comportent à présent 2 millions de fiches.

On établit l'enregistrement de toutes les tombes militaires en Hollande, tant des militaires néerlandais que des armées alliées et des militaires allemands. Il y a en Hollande plus de 70.000 tombes militaires dont à présent l'enregistrement des cimetières alliées militaires n'est pas encore centralisé au Bureau de Renseignement. Des tombes enregistrées un pourcentage de 27,2 est de militaires inconnus.

Quelques centaines de publications furent répandues dans tout le pays, comportant les noms de personnes sorties de prison ou d'internement, de rapatriés et de morts, tandis qu'à côté de cela on a répondu par écrit à des milliers de demandes de renseignements individuelles.

Depuis le mois de mai 1945 on a reçu un demi million de pièces de correspondance et plus d'un demi million en ont été expédiées. Le courrier entrant comporte toujours 8 à 10.000 pièces par mois et celui qui est envoyé, plus de 12 à 15 mille pièces par mois.

Depuis la Libération 160.000 renseignements orales ont été donnés.

La collection en documents (des listes officielles et officieuses concernant les périodes passées en temps de guerre par des ressortissants néerlandais dans des camps, prisons, hôpitaux, usines etc.) comportent des précisions sur plus de 900.000 Néerlandais, se trouvant ailleurs pendant la guerre, ces informations arrivant de toutes les parties du monde. Cette collection occupe maintenant dans des porte-documents des archives une longueur de 120 M.

On a fait et publié un catalogue avec supplément de ces documents et ce en même temps pour les services des bureaux d'informations à l'étranger. Le catalogue consiste déjà en 111 pages.

A côté de cela on a formé presque 200.000 dossiers de personnes avec des données et la correspondance se rapportant sur des personnes cherchées.

Plus de 11.000 d'objets de succession de ressortissants néerlandais morts à l'étranger, tant militaires que civils, ont été distribués aux parents et en général par l'intermédiaire des comités locaux de la Croix Rouge Néerlandaise. L'enregistrement a été fait après la capitulation de l'Allemagne des quelque 8000 prisonniers de guerre allemands en Hollande.

La documentation a été faite du sort des quelque 110.000 juifs néerlandais déportés en Allemagne et qui y ont trouvé la mort. Trois publications ont paru sur ces activités, tandis que d'autres sont au cours de réalisation

Au profit des parents de ressortissants néerlandais décédés à l'étranger pendant la guerre, ainsi que des administrations de l'autorité publique, on tâche d'obtenir tant que possible des actes de décès, dont plus de 21.000 ont déjà été dressés.

Un nombre d'urnes contenant les cendres des ressortissants néerlandais décédés en Extrême-Orient ont été remises aux parents lors d'une cérémonie solennelle aux honneurs militaires.

Des sections spéciales du Bureau s'occupent encore aujourd'hui des recherches après le sort des personnes disparues aux Indes, des prisonniers détenus par les Allemands dans des camps et prisons, des personnes déportées et parties comme

travailleurs obligatoires et volontaires en Allemagne et en d'autres pays occupés par les Allemands, des juifs et des ressortissants néerlandais entrés librement au service militaire allemand.

Le nombre des collaborateurs au Bureau de Renseignements s'élevait à 396 personnes au maximum dans les mois de mai/juin 1946, à présent (mai 1948) il y en a encore 158.

Les frais de bureau qui sont presque entièrement portés par les autorités publiques, remontaient en 1945 (8 mois) à 400.000 fls., en 1946 à 1 million de florins, en 1947 à 635.000 fls. et s'élèveront en 1948 encore à plus de 400.000 fls.

juin 1948